

APPEL À CANDIDATURE

Résidence-mission Éducation Artistique et Culturelle 2021 - 2022

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CAUSSES ET VALLÉE DE LA DORDOGNE**

**CADRE :
CONVENTION TERRITORIALE DE GÉNÉRALISATION DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

**MISSION RÉSURGENCE :
UNE EXPOSITION, UNE RÉSIDENCE-MISSION, UN-E ARTISTE, DES RENCONTRES**

La Communauté de communes Causse et Vallée de la Dordogne,
en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie,
propose une résidence-mission sur une année scolaire pour un-e artiste contemporain-e,
en lien avec le rendez-vous culturel « Résurgence ».

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Une mission d'Éducation Artistique et Culturelle

Une Convention territoriale pour la généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle

La convention territoriale est un contrat triennal entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles et une collectivité. Elle a plusieurs enjeux :

- Organiser la démocratisation culturelle au sens large,
- Mettre au point une offre culturelle équitable sur tout le territoire,
- Faire découvrir les pratiques artistiques et les encourager,
- Être dans une dynamique culturelle qui crée du lien social,
- Développer l'esprit critique et la compréhension des enjeux de société.

Une résidence-mission

Ce contrat comprend la mise en place d'une résidence artistique appelée résidence-mission. Par définition, elle n'est pas une résidence de création mais d'action culturelle. Elle se déroule sur un territoire donné et en lien direct avec sa population.

Cette rencontre participe de la sensibilisation de tous à l'art. L'art est perçu dans ce cadre comme un outil d'émancipation, que ce soit par l'expérience esthétique ou la pratique artistique. La résidence est également un moment privilégié pour les artistes pendant lequel ils ou elles peuvent aller à la rencontre de nouveaux publics. La résidence-mission a donc pour objectifs de :

- Mettre en contact des groupes avec des pratiques artistiques diverses,
- Encourager leur pratique artistique par l'expérimentation,
- Échanger lors de moments de partage.

Des publics

Si les publics prioritaires sont les enfants et les jeunes en investissant le temps scolaire et périscolaire, l'objectif est de former des groupes se répartissant entre les scolaires, les publics empêchés (champ social, personnes âgées, handicap) et les habitants pour chacun 1/3 des effectifs.

La résidence-mission permet de toucher des publics habituellement éloignés de la culture et a pour finalité la réduction des inégalités en matière d'accès à l'art. Plus que cibler un public en particulier, il s'agit de toucher aussi leur entourage au sens large. De fait, la résidence-mission permet de faire entrer l'art dans le quotidien de tous et de changer le rapport au culturel.

Les 3 piliers de l'EAC

Répartition des 3 piliers dans les projets d'Éducation Artistique et Culturelle :

- **Rencontrer** : un lieu culturel ou patrimonial, une œuvre, un artiste ;
- **Connaitre** : s'approprier des connaissances par le biais de visites et des médiations, et s'exprimer librement ;
- **Pratiquer** : découvrir des techniques de création, participer à des ateliers, s'intégrer dans un processus collectif et être dans une démarche de réflexion.

Afin de retrouver ces trois piliers, la résidence-mission aura pour point de départ le rendez-vous culturel « Résurgence » dont les actions de médiation de l'exposition annuelle, assurées par une professionnelle de la médiation culturelle, entrent déjà dans le Parcours d'Éducation Artistique et Culturel des élèves du territoire en permettant la rencontre avec l'œuvre et l'appropriation de connaissances. Ce moment fort sera prolongé pendant l'année scolaire par la résidence d'un-e artiste dont la mission sera axée sur la pratique et engagera une démarche de co-construction et de co-création en lien avec son univers.

Un territoire culturellement riche

Le territoire communautaire est labellisé « Pays d'Art et d'Histoire Causses et Vallée de la Dordogne ». La rivière Dordogne qui lui donne son nom et ses nombreux affluents glissent à travers des paysages divers : vallée de la Dordogne, Causses, Ségala, Limargue, Bouriane. Il comprend aussi un parc naturel régional : le PNR des Causses du Quercy.

Ses voisins sont le Périgord, le Limousin et la Haute-Auvergne avec les villes de Cahors, Sarlat, Brive-la-Gaillarde et Aurillac se trouvant dans un périmètre d'une centaine de kilomètres.

Plus que de superbes paysages très variés, le territoire est riche de parc naturels, de formations géologiques, de sites patrimoniaux de toutes les époques. Il compte aussi un patrimoine immatériel, une dynamique artistique et de forts atouts touristiques. Quelques exemples : Rocamadour, le Gouffre de Padirac et de nombreuses grottes, les villes et villages médiévaux aux monuments romans, les châteaux de Montal et de Castelnau...

D'été en hiver

La saison estivale est marquée par des festivals emblématiques dont Écaussystème, Souillac-en-jazz, le Festival de Saint-Céré, Festival de musique sacrée de Rocamadour...

Outre ces moments forts, l'été amène aussi de nombreux touristes sur le territoire pour visiter les sites patrimoniaux et naturels. Destination de vacances depuis des décennies, le territoire est particulièrement animé entre le mois de juin et le mois de septembre.

Le reste de l'année, l'activité, quoique moindre, est toujours très présente grâce à un tissu associatif important. Un rendez-vous culturel de la communauté de commune permet de maintenir une dynamique culturelle forte à l'automne : « Résurgence ».

Au quotidien, la population bénéficie de nombreux équipements et services culturels :

- 34 bibliothèques,
- 5 cinémas :
 - le Paris à Souillac,
 - l'Atelier à Gramat,
 - l'Uxello à Vayrac,
 - le Centre Social et Culturel Robert Doisneau à Biars-sur-Cère
 - la MJC de Saint-Céré,
- 5 écoles de musique : Souillac, Martel, Vayrac, Gramat et Saint-Céré,
- 2 écoles de cirque : Les effilochés à Saint-Laurent-les-Tours et Cirque en Selle à Martel,
- 2 écoles de danse : Évidance à Saint-Céré et les Ateliers chorégraphiques de Souillac.
- le Théâtre de l'Usine à Saint-Céré pour le spectacle vivant,
- les musées,
- les sites patrimoniaux,
- les nombreuses associations culturelles et patrimoniales...

Une dynamique transversale

Le programme « Résurgence » tisse déjà des liens avec le patrimoine immatériel en prenant une personnalité locale ou un lieu artistique et culturel comme figure tutélaire pour chaque nouvelle édition. La résidence permettra de continuer ce dialogue avec le passé du territoire en invitant une artiste à s'en nourrir et à travailler en lien avec les acteurs du patrimoine.

En se tournant vers les arts visuels, la résidence-mission entre dans la dynamique déjà présente dans d'autres parties du département du Lot. Elle fera le lien avec la synergie du réseau d'art contemporain du territoire en partageant démarches et thématiques. Ce réseau informel comprend les résidences d'artistes des Ateliers des Arques, les résidences régionales des Maisons Daura associées à la Maison des Arts Claude et Georges Pompidou, centre d'art d'intérêt national, l'Artothèque du Lot et le festival Cahors Juin Jardin. Pour autant les arts vivants ne seront pas mis de côté, car la transversalité c'est aussi les passerelles qui existent entre les différents champs culturels présents sur notre territoire avec notamment le Théâtre de l'Usine, les associations, écoles et organismes tels que Lot Arts Vivant (anciennement ADDA du Lot).

Résurgence

Un rendez-vous culturel

À l'automne, alors que les touristes se font moins nombreux et les propositions culturelles plus éparées, CAUVALDOR propose chaque année depuis 2017 un rendez-vous culturel appelé « Résurgence ». Ce programme rayonne sur le nord du Lot et au-delà durant 9 semaines entre octobre et novembre et a pour objectif de mettre en lumière la culture et l'histoire de CAUVALDOR par le biais de différentes actions culturelles menées en partenariat avec de nombreuses institutions, structures et personnes. Le cœur du projet est une exposition collective d'art contemporain se déroulant à la salle Saint-Martin, église désacralisée au cœur de la ville de Souillac. Ce monument emblématique accueille chaque année une exposition majeure d'art contemporain dont la médiation touche plus de 1 000 scolaires.

« Résurgence » permet de fédérer les énergies de différentes structures et partenaires afin de proposer un programme riche et cohérent à destination d'un public le plus large possible estimé à plus de 5 000 personnes en 2019. Les actions culturelles de « Résurgence » comprennent :

- une exposition historique itinérante,
- des expositions annexes dans les bibliothèques et les établissements scolaires,
- des conférences et rencontres,
- des ateliers,
- des séances de cinéma,
- des sorties en bus, des soirées...

Une exposition d'art contemporain

Le rendez-vous culturel comprend une exposition d'art contemporain mettant en lien les thématiques liées à la figure de proue du programme et la création contemporaine. Amener l'art contemporain en territoire rural est une démarche ambitieuse et engagée, soutenue par des partenaires institutionnels et privés tels que :

- les Abattoirs, Musée-Frac Occitanie Toulouse,
- le Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA,
- l'Artothèque du Lot,
- les collectionneurs Evelyne et Jacques Deret, fondateurs d'Art Collector
- Daniel Bost et Dominique Chambon, collectionneurs bordelais...

Cette proposition se double d'une volonté d'inscrire l'art contemporain dans le Parcours d'Education Artistique et Culturel des élèves du territoire. Pour ce faire, une cinquantaine de classes sont accueillies dans l'exposition et bénéficient d'une visite avec un-e médiateur-ice. Cette visite peut être complétée par une visite avec une structure partenaire telles que

- le Pays d'Art et d'Histoire,
- le Musée de l'Automate,
- la bibliothèque de Souillac,
- la Gare Robert Doisneau à Carlux.

2020-2021 : Nancy Cunard, une femme à l'Infinie Liberté

Après *Dimension supplémentaire* qui a mis à l'honneur l'édition d'art via la revue *Le Point* et la figure de Pierre Betz, c'est au tour d'une de ses correspondantes d'être la figure de proue de deux éditions de *Résurgence* : Nancy Cunard. La poétesse britannique a vécu une quinzaine d'années à Lamothe-Fénelon près de Souillac. Figure des années 1920 et 1930, elle est une grande collectionneuse d'art africain. Mais plus qu'une amatrice d'art non-occidental, elle est avant tout une femme engagée, militante et résistante.

La salle Saint-Martin a accueilli pendant 7 semaines en 2020 une sélection d'une cinquantaine d'œuvres dans une exposition intitulée *Infinie Liberté*. En 2021, c'est pendant 9 semaines que l'exposition donnera à voir des artistes contemporains et des arts et traditions africains. En accord avec la thématique de l'exposition, il sera question d'artistes engagés, de droits civiques, de justice sociale mais aussi d'échos de la guerre d'Espagne et de la lutte pour les droits civiques aux USA, le tout teinté de jazz, d'objets africains et d'un grain de folie.

L'exposition a été pensée avec les collectionneurs bordelais Daniel Bost et Dominique Chambon et en collaboration avec le Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA. Ce dernier prête des œuvres de sa collection en accord avec leur propre programmation « **Vivantes !** ».

THÉMATIQUES DE L'EXPOSITION

Droits civiques et justice sociale

Art et traditions

Art engagé

Identité

Diversité

THÉMATIQUES POSSIBLES DE LA RÉSIDENCE

En lien avec les thématiques précédent évoquées, qui sont celle de l'exposition, nous vous proposons de travailler sur la question de l'altérité dans la société actuelle.

LA RÉSIDENCE - MISSION

Enjeux et objectifs

Les enjeux

Les enjeux de la résidence-mission sont déterminés par la Convention territoriale pour la généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) et définis comme tels :

- Tisser un lien entre une thématique de l'exposition organisée dans le cadre de « Résurgence » et une pratique artistique, un univers, un-e artiste,
- Prolonger le temps de l'EAC débuté avec la médiation,
- Favoriser la pratique artistique sur une année scolaire,
- Permettre au plus grand nombre d'habitants de Cauvaldor la rencontre avec l'œuvre, l'artiste, la pratique artistique et la démarche de création afin que tous bénéficient d'un accès équitable à l'art et à la culture,
- Développer l'esprit critique et la compréhension des enjeux de société par le partage de connaissances,
- Favoriser l'ouverture aux autres et le vivre ensemble par l'intermédiaire de rencontres intergénérationnelles, de croisements inter-structures ou tout autres formes de rencontre.

Les objectifs

En pratique, il s'agit de monter un projet d'Éducation Artistique et Culturelle en lien avec le territoire. Ce projet a des objectifs précis entrant dans les programmes institutionnels et de la collectivité :

- Initier une rencontre avec l'œuvre,
- Encourager les pratiques artistiques individuelles et collectives en accompagnant les groupes participants dans leurs découvertes,
- Mener un travail artistique collectif nourri par le territoire (et en particulier son histoire, son patrimoine et ses minorités oubliées) en passant par une initiation et un partage de connaissances, de compétences et de moments de vie,
- S'inscrire dans un travail de mémoire en créant ensemble une édition papier retraçant le parcours de la résidence-mission. L'édition sera à considérer par l'artiste, il aura carte blanche. Cette trace sera diffusée gratuitement aux participants du projet.

Pour atteindre ces objectifs, différents moyens peuvent être mis en place : rencontres, ateliers, interventions en classe, sorties scolaires...

Attention : La résidence-mission n'a pas pour but la création et la diffusion d'une œuvre en soi, elle repose sur une démarche de médiation et d'éducation artistique. Néanmoins, une œuvre de l'artiste sera présentée dans l'exposition collective dans le cadre d'un prêt.

Déroulement

Une mission de 3 mois

La résidence-mission a une durée totale équivalente à 3 mois, soit 45 jours ouvrés, à répartir sur une année scolaire. Elle est fractionnée en 3 temps au minimum :

Temps 1 : une rencontre à l'automne entre le 25 octobre et le 5 novembre 2021

Accueilli-e pendant l'exposition, l'artiste profite de ce premier temps d'en moyenne 2 semaines pour être en immersion dans le territoire et dans Résurgence :

- Découverte des paysages, des sites et des structures partenaires (dont scolaires),
- Participation à des actions culturelles (côté public),
- Présentation de son univers et de sa pratique.

Au-delà de l'aspect de découverte mutuelle, cette première phase est également une phase préparatoire. Il s'agit de définir un projet transdisciplinaire et enclencher sa mise en œuvre.

Temps 2 : des ateliers au cœur de l'hiver entre le 24 janvier et le 25 février

En résidence pendant 5 semaines, soit 25 jours effectifs, l'artiste entre dans une période intense en contact avec les groupes repérés lors de la première phase. Il s'agit d'organiser des rencontres régulières qui permettent d'avancer sur un projet commun défini ensemble :

- Animation des ateliers et autres actions prévues avec les groupes de participants et co-création d'un projet artistique,
- Accumuler de la matière pour une restitution,
- Commencer la maquette de l'édition papier (trame conceptuelle, chemin de fer, charte graphique).

Ce temps de recherche et de pratique nécessite d'être inventif, innovant et dynamique en plus d'être en immersion totale sur le territoire. Il est possible de fractionner cette phase en plusieurs séjours.

Temps 3 : une conclusion avec restitution au printemps entre le 3 avril et le 16 avril

Un dernier temps de 2 semaines vient clore la résidence-mission. Il vient parachever le processus de co-construction mené avec les groupes :

- Dernière rencontre avec les groupes,
- Partage des travaux, documents et traces des ateliers et autres actions,
- Finalisation de l'édition.

Un évènement de fin sera organisé en avril pour fêter la fin du projet et tous se retrouver une dernière fois. Ce sera aussi l'occasion de découvrir tous ensemble l'édition papier et en distribuer un exemplaire à chaque participant-e-s.

Mesures particulières liées à la crise de la covid-19

Dans le cadre des mesures mises en place par le gouvernement, il est recommandé d'adopter certains gestes de préventions pour limiter la circulation du virus de la covid-19 et préserver la santé de tous.

Mesures barrières :

- laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique,
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir,
- se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter,
- éviter de se toucher le visage,
- respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres,
- porter un masque, si cette distance ne peut pas être respectée ou dans un espace restreint,
- saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades.

Protocole sanitaire :

En concertation avec les établissements scolaires et autres structures d'accueil, un protocole particulier pourra être appliqué :

- limiter le nombre de participant-e-s par groupes,
- porter un masque lors des animations et rencontres,
- mettre en place des dispositifs d'aide au respect des mesures de distanciations.

La précédente liste est uniquement indicative, elle devra être complétée avec les partenaires en fonction de leurs propres protocoles sanitaires au moment de la résidence.

Quelle que soit la situation sanitaire pendant la résidence-mission, celle-ci sera maintenue. Un ensemble de solutions seront mises en place pour permettre la rencontre et la tenue d'ateliers, même en distanciel.

Accompagnement du projet

Coordination du projet

Conformément à la convention signée le 12 novembre 2019, la coordination générale des actions est assurée par la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne en accord avec l'ensemble des partenaires. Deux instances de concertation, d'évaluation et de suivi du dispositif sont mises en place :

Un comité de pilotage

Il est composé :

- Du président de la collectivité Cauvaldor, ou de son représentant,
- De l'Inspecteur d'Académie, Directeur académique des services de l'Éducation nationale,
- Du directeur régional des affaires culturelles,
- Du directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la cohésion sociale,
- Du directeur départemental de la Caisse d'Allocations familiales,

Le comité de pilotage assure le respect de la convention. Il valide les choix artistiques du comité technique et les partenariats engagés. Enfin, il valide le budget nécessaire au financement et à la mise en œuvre de la présente convention.

Un comité technique

Il est composé des techniciens ou référents concernés :

- La responsable du service culture de la communauté de communes de CAUVALDOR,
- La chargée de mission Éducation Artistique et Culturelle de CAUVALDOR,
- Les 2 conseillers artistiques et culturel de la DRAC suivant le projet,
- Le coordinateur de la délégation académique à l'action culturelle du rectorat de l'Académie,
- Le coordonnateur de l'action culturelle de la DSDEN,
- Le conseiller technique de la DRJSCS,
- Le conseil technique de la CAF,
- Le conseiller technique du Conseil Départemental.

Sont également invités les acteurs culturels locaux par le biais d'un représentant :

- Les Ateliers des Arques, Résidence d'artistes,
- La Maison des Arts Georges et Claude Pompidou, centre d'art labellisé d'intérêt national
- L'Artothèque du Lot, service culture du Département du Lot,
- Cahors Juin Jardin,
- Lot Arts Vivants (anciennement ADDA),
- Le Festival de Musique Sacrée de Rocamadour,
- Le Théâtre de l'Usine, scène nationale,
- Le réseau Canopé,

Le comité technique est placé sous l'autorité du comité de pilotage. Les membres du comité technique constituent également le jury auquel participe également le Vice-Président délégué à la Culture de Cauvaldor.

Le comité technique définit un calendrier et une méthodologie de travail. Il propose les orientations artistiques et le choix des équipes artistiques intervenantes. Il veille à la meilleure articulation possible des présences artistiques entre les établissements scolaires, les structures culturelles et socio-éducatives. Enfin, il évalue chaque année les actions mises en place sur le territoire et mesure le nombre de jeunes bénéficiaires d'actions d'EAC. Il participe également à la sélection de l'artiste en résidence-mission.

Budget

Fonctionnement et édition

Une enveloppe budgétaire de **15 000 €** est confiée au lauréat et versée en 3 fois sur devis et facture. Cette enveloppe correspond à son salaire et ses charges sociales, ses transports et ses repas *per diem*, l'achat de petit matériel. Dans le cadre du suivi du projet, vous devrez fournir un budget prévisionnel justifiant de l'emploi de ces enveloppes.

À cette enveloppe de base s'ajoute une seconde enveloppe de **3 000 €** pour l'édition papier, directement versée à l'imprimeur sur devis et facture.

Hébergement

Vous pourrez être hébergé dans un logement de la communauté de communes à Teyssieu si vous le souhaitez, sans frais supplémentaires.

Transports

Vous devez vous rendre dans les établissements scolaires ou structures d'accueil. Ces déplacements sont compris dans votre budget, y compris la location d'un véhicule le cas échéant.

Les sorties de groupes en dehors de ce cadre et les rencontres devront faire l'objet d'une demande auprès des établissements scolaires ou structures d'accueil. Elles pourront le cas échéant l'impacter sur leurs budgets ou faire des demandes de subventions spécifiques.

Retroplanning

18 janvier	24 février	Appel à candidature
18 février	10 mars	Étude des candidatures
15 mars	22 mars	Comité technique et comité de pilotage
29 mars		Contact du lauréat ou de la lauréate

PROFIL RECHERCHÉ

Artiste contemporain-e / duo / collectif

Conditions préalables

- Être un-e artiste affilié à la Maison des Artistes ou assimilé ayant un numéro SIRET,
- Être extérieur au département du Lot,
- Être autonome,
- Avoir le permis B et un véhicule,
- Avoir une expérience dans un contexte similaire,
- Avoir envie de parcourir un territoire rural,
- Avoir envie de travailler en co-construction avec des partenaires et groupes divers.

Vous...

...êtes un-e artiste visuel avec une pratique en lien avec les thématiques du rendez-vous culturel « Résurgence » et de l'exposition de l'année. Vous explorez en particulier :

- la diversité,
- les questions d'identité et de genre,
- la place des minorités dans l'histoire et dans la société contemporaine...

Vous maîtrisez la mise en œuvre d'une édition papier :

- connaissances en design graphique,
- connaissances en édition,
- avoir déjà conçu une édition.

Un projet d'Éducation Artistique et Culturelle

Vous êtes sensible à l'idée de transmission et de partage de votre démarche artistique et vous souhaitez la partager avec différents publics : scolaires, associatifs et plus largement des familles et des habitants, sans oublier les publics empêchés, notamment les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes en recherche d'emploi et de façon générale, toutes celles qui rencontrent des difficultés sociales.

Vous avez à cœur de fédérer et sensibiliser des publics non-initiés et faites particulièrement attention au contexte humain et artistique du territoire où vous êtes accueilli-e, ainsi qu'à son identité.

Votre candidature

Dossier de candidature

Afin de poser votre candidature pour cette résidence-mission vous devez établir un dossier composé de :

- Un *curriculum vitae* à jour
- un extrait de casier judiciaire vierge.
- Une lettre d'opportunité de deux pages présentant les premières orientations artistiques du projet proposé se fondant sur la thématique et les particularités du territoire,
- Un calendrier prévisionnel avec les périodes de résidence souhaitées et les propositions d'actions/ateliers/activités pour les différents groupes,
- Une proposition de 3 œuvres qui pourraient intégrer l'exposition de Résurgence V.

Et impérativement remplir le formulaire en ligne suivant :

<https://forms.gle/dEy7D1KVbbBpVvfc9>

Le dossier peut être complété par toute captation de travail, de recherche ou de créations précédentes que vous jugerez utiles, de préférence sous format numérique transmissibles par courriel, wetransfer ou lien internet.

Pour poser votre candidature, adresser votre dossier à l'adresse postale suivante :

Avant le 24 février 2021 à 12h

**Communauté de communes Causses et Vallée de Dordogne
M. le Vice-Président à la Culture
Mme Valentine Boé, responsable du service culture
Château des Doyens
46110 CARENNAC**

**Et par mail à :
v.boe@cauvaldor.fr
Et
a.marcat@cauvaldor.fr**